

COMMUNE DE SAINT JULIEN DES LANDES
Département de la VENDEE
Conseil Municipal du mardi 10 mai 2016
Procès verbal

Nombre de conseillers :
en exercice : 15

Date de la convocation :
4 mai 2016

L'an deux mille seize, le dix mai le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique à 19h00 sous la présidence de M Joël BRET, Maire.

PRESENTS : BRET Joël, BRIANCEAU Joseph, PILLET Mireille, TESSIER Jean, BOURIEAU Bénédicte, GUERINEAU Chantal, GROUSSIN Didier, GROSSIN Bénédicte

EXCUSES : PERRAUDEAU Carole, GROSSIN André, PHELIPPEAU Rémy, GODET Jean-Philippe, RAIMONDEAU Jean-Marc, MERCIER Isabelle, CHAIGNE Amandine

A 19h10, le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer valablement en application des dispositions de l'article L2121-17 du CGCT

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Jean TESSIER

APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES SEANCES DU 21 AVRIL 2016 :

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils entendent approuver le procès-verbal de la séance du 21 avril 2016.

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

DECISIONS

Par délibération du 17 avril 2014 et conformément à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a donné délégation au Maire pour prendre certaines décisions.

M le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal.

25/04/2016	Accord cadre	SIGNAUX GIROD	Panneaux et plaques de rue	1 269,35 €
27/04/2016	Accord cadre	Manutan	Fourniture école publique	51,95 €
29/04/2016	Accord cadre	EDP	paillage	2 610,00 €
04/05/2016	Accord cadre	Wesco	Motricité école publique	135,75 €

DOSSIERS POUR DELIBERATIONS

Réf. 01 – Création d'un poste d'adjoint technique principal de seconde classe

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant la nécessité de créer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (cadre d'emploi : adjoint technique principal), en raison de la promotion interne d'un agent du service technique. .

Il convient de créer un emploi d'agent polyvalent du service technique à temps *complet* soit trente cinq heures (35 h 00) à compter du 1^{er} juin 2016.

Des heures complémentaires peuvent être effectuées selon la nécessité du service.

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- la création d'un emploi **d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe**, emploi permanent à temps complet (à raison de 35 heures hebdomadaires) à compter du 1^{er} juin 2016.
- De modifier le tableau des effectifs au 1^{er} juin 2016

Filière	technique
Cadre d'emploi	adjoint technique principal adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe
Ancien effectif :	1
Nouvel effectif :	2

Cet emploi pourra être pourvu par des agents relevant du cadre d'emplois des adjoints technique principal, filière technique.

En cas d'impossibilité de recruter selon les voies statutaires, de l'autoriser à recruter un non titulaire, à temps complet à raison (35 heures hebdomadaires) y compris dans le cadre d'un emploi aidé.

La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

VOTE : A l'unanimité le conseil municipal décide :

- De créer un poste d'adjoint technique principal de de classe à temps complet
- De modifier le tableau des effectifs

Réf. 02 – Extension du restaurant scolaire : choix des entreprises

M le Maire présente le rapport d'analyse des offres réalisé par l'architecte TIBERGHEN LANGLAIS.

RECAPITULATIF DU RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Intitulé du lot	Nom de l'entreprise	Commune	Estimatif H.T.	Montant H.T.	Montant T.T.C.	Observations
LOT 1 GROS ŒUVRE - ENDUIT - VRD	MC BAT	La Roche sur Yon	42 000,00 €	40 531,22 €	48 637,46 €	
LOT 2 CHARPENTE - MENUISERIES BOIS	Sarl TESSON Laurent	Saint Julien des Landes	13 000,00 €	11 173,45 €	13 408,14 €	
LOT 3 COUVERTURE BAC ACIER - ETANCHEITE	ETANCHHABITAT	Saint Hermine	8 000,00 €	7 132,38 €	8 558,86 €	
LOT 4 MENUISERIES ALUMINIUM	SERRURERIE LUCONNAISE	Lugon	45 000,00 €	40 814,00 €	48 976,80 €	
LOT 4 MENUISERIES ALUMINIUM / OPTION	SERRURERIE LUCONNAISE	Lugon	-	29 258,00 €	35 107,20 €	Tranche conditionnelle : menuiseries façade rue de l'Industrie
LOT 5 CLOISONS SECHES - PLAFONDS	Sarl GUIGNE	Saint Gilles Croix de Vie	9 000,00 €	9 822,59 €	11 547,11 €	
LOT 6 REVETEMENT DE SOL	Sarl BABU	Saint Julien des Landes	10 000,00 €	10 196,14 €	12 235,37 €	
LOT 7 PEINTURE	DECO PEINT	Maché	4 500,00 €	3 124,17 €	3 749,00 €	
LOT 8 PLOMBERIE - SANITAIRES - CHAUFFAGE - VMC	Sarl GATEAU Frères	Saint Gilles Croix de Vie	18 500,00 €	17 756,80 €	21 307,92 €	
LOT 9 ELECTRICITE - COURANTS FAIBLES	Sarl BESSE	Nesmy	18 500,00 €	14 800,00 €	17 760,00 €	
LOT 9 ELECTRICITE - COURANTS FAIBLES / OPTION	Sarl BESSE	Nesmy	-	5 865,29 €	7 038,35 €	OPTION : Alarme incendie de type 2b
TOTAL			168 500,00 €	160 271,84 €	228 326,21 €	

AFFAIRE : **Extension du restaurant scolaire**
Rue de l'Industrie
85150 Saint Julien des LandesCommequiers

LOT 1 GROS ŒUVRE - ENDUIT - VRD

Estimation: 42 000,00 €

N° Reg	Entreprises	Montant ouverture de plis		Ecart		Montant après modification		Observations et remarques	Critères				Note finale sur 10	Rang
		HT / €		HT / €		HT / €			Prix		Technique			
		Base	Option	Base	Option	Base + Option	note sur 10		pondérat on 40%	note sur 10	pondérat on 60%			
12	Sarl MC BAT 85000 La Roche sur Yon	40 631,22 €		0,00 €		40 631,22 €		Offre conforme. Visite sur place.	10,00	4,00	10,00	8,00	10,00	1
23	Sarl AGE3IBAT 85190 Aizenay	44 662,48 €		0,00 €		44 662,48 €		Offre conforme. Visite sur place.	9,10	3,84	10,00	8,00	8,84	2

Observations générales :

Compte-tenu de ces paramètres, la Maîtrise d'Œuvre propose de retenir l'entreprise Sarl MC BAT pour un montant de 40.531,22 € H.T

Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise MC BAT.

AFFAIRE : **Extension du restaurant scolaire**
Rue de l'Industrie
85150 Saint Julien des LandesCommequiers

LOT 2 CHARPENTE - MENUISERIES BOIS

Estimation: 13 000,00 €

N° Reg	Entreprises	Montant ouverture de plis		Ecart		Montant après modification		Observations et remarques	Critères				Note finale sur 10	Rang
		HT / €		HT / €		HT / €			Prix		Technique			
		Base	Option	Base	Option	Base + Option	note sur 10		pondérat on 40%	note sur 10	pondérat on 60%			
7	Sarl TESSON Laurent 85150 Saint Julien des Landes	8 784,45 €		1 378,00 €		11 173,45 €		Erreur de calcul, l'entreprise a rectifier son offre. Offre est conforme.	10,00	4,00	6,70	4,02	8,02	1

Observations générales :

Compte-tenu de ces paramètres, la Maîtrise d'Œuvre propose de retenir l'entreprise Sarl TESSON Laurent pour un montant de 11 173,45 € H.T

Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise TESSON.

AFFAIRE : **Extension du restaurant scolaire**
Rue de l'Industrie
85150 Saint Julien des LandesCommequiers

LOT 3 COUVERTURE BAC ACIER - ETANCHEITE

Estimation: 8 000,00 €

N° Reg	Entreprises	Montant ouverture de plis		Ecart		Montant après modification		Observations et remarques	Critères				Note finale sur 10	Rang
		HT / €		HT / €		HT / €			Prix		Technique			
		Base	Option	Base	Option	Base	Option		note sur 10	pondérat on 40%	note sur 10	pondérat on 60%		
2	ETANCH'HABITAT 85210 Sainte Hermine	7 132,38 €		0,00 €		7 132,38 €		Offre conforme au CCTP PAS de visite des lieux	10,00	4,00	9,00	6,40	8,40	1
3	SMAC 85000 La Roche sur Yon	8 000,00 €		0,00 €		8 000,00 €		Offre conforme au CCTP Visite des lieux	7,92	3,17	10,00	6,00	9,17	2
14	SOPREMA Entreprise 85150 La Mothe Achard	8 110,88 €		0,00 €		8 110,88 €		Offre conforme au CCTP PAS de visite des lieux	7,83	3,13	3,30	1,88	6,11	3

Observations générales :

Compte-tenu de ces paramètres, la Maitrise d'Œuvre propose de retenir l'entreprise ETANCH'HABITAT pour un montant de 7 132,38 € H.T

Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise Etanch'habitat.

AFFAIRE : **Extension du restaurant scolaire**
Rue de l'Industrie
85150 Saint Julien des LandesCommequiers

LOT 4 MENUISERIES ALUMINIUM

Estimation: 46 000,00 €

N° Reg	Entreprises	Montant ouverture de plis		Ecart		Montant après modification		Observations et remarques	Critères				Note finale sur 10	Rang
		HT / €		HT / €		HT / €			Prix		Technique			
		Base	Option	Base	Option	Base	Option		note sur 10	pondérat on 40%	note sur 10	pondérat on 60%		
4	SERRURERIE LUÇONNAISE 85300 Luçon	40 814,00 €	28 268,00 €			40 814,00 €	28 268,00 €	Offre conforme. Visite sur place.	10,00	4,00	10,00	6,00	10,00	1

Observations générales :

Compte-tenu de ces paramètres, la Maitrise d'Œuvre propose de retenir l'entreprise SERRURERIE LUÇONNAISE pour un montant de 70 070,00 € H.T compris option

L'offre de base comprend le changement des baies vitrées de la grande salle. L'option comprend le remplacement de la totalité des baies vitrées du bâtiment.

Le Conseil municipal décide de retenir l'entreprise Serrurerie Luçonnaise sans l'option.

AFFAIRE : **Extension du restaurant scolaire**
Rue de l'Industrie
85150 Saint Julien des LandesCommequiers

LOT 5 CLOISONS SECHES - PLAFONDS

Estimation: 9 000,00 €

N° Reg	Entreprises	Montant ouverture de plis		Ecart		Montant après modification		Observations et remarques	Critères				Note finale sur 10	Rang
		HT / €		HT / €		HT / €			Prix		Technique			
		Base	Option	Base	Option	Base	Option		note sur 10	pondérat on 40%	note sur 10	pondérat on 60%		
18	Sarl GUIGNE 85800 Saint Gilles Croix de Vie	9 822,68 €		0,00 €		9 822,68 €		Offre conforme. Visite sur place.	10,00	4,00	10,00	8,00	10,00	1
21	Sarl AUCHER 85150 La Mothe Achard	10 104,48 €		0,00 €		10 104,48 €		Offre conforme. Visite sur place.	9,52	3,81	10,00	8,00	8,81	2
8	Sarl TESSON Laurent 85150 Saint Julien des Landes	10 802,33 €		0,00 €		10 802,33 €		Offre conforme. Visite sur place.	8,91	3,68	3,30	1,88	6,64	3

Observations générales :

Compte-tenu de ces paramètres, la Maîtrise d'Œuvre propose de retenir l'entreprise Sarl GUIGNE pour un montant de 9 622,59 € H.T

Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise GUIGNE.

AFFAIRE : **Extension du restaurant scolaire**
Rue de l'Industrie
85150 Saint Julien des LandesCommequiers

LOT 6 REVETEMENT DE SOL

Estimation: 10 000,00 €

N° Reg	Entreprises	Montant ouverture de plis		Ecart		Montant après modification		Observations et remarques	Critères				Note finale sur 10	Rang
		HT / €		HT / €		HT / €			Prix		Technique			
		Base	Option	Base	Option	Base	Option		note sur 10	pondérat on 40%	note sur 10	pondérat on 60%		
5	Sarl BABU 85150 Saint Julien des Landes	8 719,21 €		1 478,93 €		10 198,14 €		Offre conforme. Visite sur place. OUV6 : ok	10,00	4,00	10,00	8,00	10,00	1
9	Sarl BARBEAU 85220 COËX	9 057,15 €		1 168,04 €		10 225,19 €		Offre conforme. Visite sur place. OUV6 : ok	9,97	3,99	10,00	8,00	9,99	2
17	Sarl MARTIN J. 85100 Clonne sur Mer	12 287,50 €		963,30 €		13 250,80 €		Offre conforme. Visite sur place. OUV6 : ok	7,60	3,08	10,00	8,00	9,08	3
10	Sarl TOUZEAU 85190 Alzény	8 852,64 €		881,77 €		9 734,41 €		Offre conforme. Visite sur place. OUV6 : ok P.U. anormalement bas Pas de prix article 6.3.1.		0,00		0,00	0,00	-

Observations générales :

Compte-tenu de ces paramètres, la Maîtrise d'Œuvre propose de :

- déclarer la proposition de l'entreprise Sarl TOUZEAU anormalement basse (-33% par rapport à la moyenne des 4 offres) ;
- de retenir l'entreprise Sarl BABU pour un montant de 10 198,14 € H.T.

OUV 6
 Modification chape en ragréage Rangement transformé en réserve cuisine
 Falence dans la Laverie.

Le tableau comporte deux erreurs :

- l'option est indiquée dans la colonne « écart »
- L'entreprise TOUZEAU n'a pas effectué de visite sur place

Option : retirer le carrelage existant et ragréage du local chaises (transformation en réserve restaurant scolaire)

Le Conseil Municipal décide pour ce lot de valider l'option et choisit l'entreprise BABU.

AFFAIRE : **Extension du restaurant scolaire**
Rue de l'Industrie
85150 Saint Julien des LandesCommequiers

LOT 7 PEINTURE

Estimation: 4 600,00 €

N° Reg	Entreprises	Montant ouverture de plis		Ecart		Montant après modification		Observations et remarques	Critères				Note finale sur 10	Rang
		HT / €		HT / €		HT / €			Prix		Technique			
		Base	Option	Base	Option	Base	Option		note sur 10	pondérat on 40%	note sur 10	pondérat on 60%		
11	DECO PEINT 85190 Maché	3 124,17 €		0,00 €		3 124,17 €		Offre conforme au CCTP.	10,00	4,00	10,00	8,00	10,00	1
18	Sari AUCHER 85150 La Mothe Achard	4 396,00 €		0,00 €		4 396,00 €		Offre conforme au CCTP	7,11	2,84	10,00	8,00	8,84	2
18	Sari GAUVRIIT J.L. 85300 Chailans	4 673,81 €		0,00 €		4 673,81 €		Offre conforme au CCTP PAG de visite des lieux	6,83	2,73	8,30	4,88	7,71	3
23	Sari TOUZE Y. 85100 Le Château d'Olonne	8 888,88 €		0,00 €		8 888,88 €		Offre conforme au CCTP	4,53	1,81	6,70	4,02	6,88	4

Observations générales :

Compte-tenu de ces paramètres, la Maîtrise d'Œuvre propose de retenir l'entreprise DECO PEINT pour un montant de 3 124,17 € H.T

Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise Deco peint.

LOT 8 PLOMBERIE - SANITAIRES - CHAUFFAGE - VMC

Estimation: 18 500,00 €

N° Reg	Entreprises	Montant ouverture de plis		Ecart		Montant après modification		Observations et remarques	Critères				Note finale sur 10	Rang
		HT / €		HT / €		HT / €			Prix		Technique			
		Base	Option	Base	Option	Base	Option		note sur 10	pondérat on 40%	note sur 10	pondérat on 60%		
11	RICHARD ET ASSOCIES 85150 Saint Mathurin	14 837,44 €		0,00 €		14 837,44 €		Offre conforme au CCTP. Pas d'erreur de calcul.	10,00	4,00	8,70	5,22	9,22	2
13	GATEAU FRERES 85800 Saint Gilles Croix-de-Vie	17 756,60 €		0,00 €		17 756,60 €		Offre conforme au CCTP. Pas d'erreur de calcul.	8,36	3,34	10,00	6,00	9,34	1
1	CEC 44850 Legé	18 718,26 €		0,00 €		18 718,26 €		Offre conforme au CCTP. Pas d'erreur de calcul.	7,93	3,17	10,00	6,00	9,17	3

Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise GATEAU FRERES pour ce lot.

LOT 9 ELECTRICITE - COURANTS FAIBLES

Estimation: 18 500,00 €

N° Reg	Entreprises	Montant ouverture de plis		Ecart		Montant après modification			Observations et remarques	Critères				Note finale sur 10	Rang
		HT / €		HT / €		HT / €				Prix		Technique			
		Base	Option	Base	Option	Base	Option	Total		note sur 10	pondérati on 40%	note sur 10	pondérati on 60%		
15	BESSE S.A. 85310 Nesmy	14 800,00 €	5 865,29 €	0,00 €		14 800,00 €	5 865,29 €	20 665,29 €	Option : Alarme incendie de type 2b Offre conforme au CCTP. Pas d'erreur de calcul.	10,00	4,00	10,00	6,00	10,00	1
8	SARL LOUE 85150 La Mothe Achard	17 704,41 €	5 030,04 €	0,00 €		17 704,41 €	5 030,04 €	22 734,45 €	Option : Alarme incendie de type 2b Offre conforme au CCTP. Pas d'erreur de calcul.	9,09	3,64	5,80	3,48	7,12	4
13	GATEAU FRERES 85800 Saint Gilles Croix-de-Vie	17 457,00 €	10 405,00 €	0,00 €		17 457,00 €	6 375,00 €	23 832,00 €	Option : Alarme incendie de type 2b Offre conforme au CCTP. Erreur de calcul dans l'option n°1 (ajout des travaux en moins au lieu de les enlever) - Montant corrigé : 6 375,00 € H.T.	8,87	3,47	10,00	6,00	9,47	2
1	CEC 44650 Legé	18 677,98 €	7 505,89 €	0,00 €		18 677,98 €	7 505,89 €	26 183,87 €	Option : Alarme incendie de type 2b Offre conforme au CCTP. Pas d'erreur de calcul.	7,89	3,16	10,00	6,00	9,16	3

Une alarme de type 2b est obligatoire dans ce bâtiment (coupe la sono en cas de mise en marche de l'alarme). M le Maire préconise donc de valider l'option de ce lot.

Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise BESSE option comprise.

VOTE : A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de retenir les entreprises suivantes :

LOT.....	Entreprise	Montant HT	Option
Lot 1	MC BAT	40 531.22 €	/
Lot 2	Sarl Tesson	13 408.14 €	/
Lot 3	Etanch'Habitat	7 132.38 €	/
Lot 4	Serrurerie Luçonnaise	40 814.00 €	/
Lot 5	Sarl GUIGNE.....	9 622.59 €	/
Lot 6	Sarl Babu.....	10 196.14 €	option réagrège
Lot 7	Déco peint	3 124.77 €	/
Lot 8	Sarl GATEAU Frères.....	17 756.60 €	/
Lot 9	Sarl BESSE	20 665.29 €	option alarme

Réf. 03 – Révision générale du PLU, mise en compatibilité du PLU : choix du bureau d'études

Un avis d'appel public à candidatures a été publié pour une remise des plis le 12 avril 2016 à 12h30. Aucun bureau d'études n'a répondu.

Une consultation a été envoyée à 4 bureaux d'études :

- Citty Claes
- Ouest'Am
- BE PERNET
- Thierry GUILLET

3 bureaux d'études ont remis une offre dans les délais impartis:

1. Ouest'Am - Saint Herblain (44)
2. Citty Claes – Saint Herblain (44)
3. BE PERNET – La Rochelle (17)

M le Maire présente l'analyse des offres.

Au regard de l'analyse effectuée et sur la base des différentes notes, le tableau de classement des offres est le suivant compte tenu des coefficients de pondération annoncés au règlement de consultation :

	Citté Claes	Ouest'Am	BE PERNET
Méthodologie 30 %	5.59	4.14	4.72
Coût global 30 %	4.50	6.00	3.00
Expériences 25 %	4.50	4.50	3.75
Respect des délais 15 %	3.00	3.00	3.00
Total	17.59	17.64	17.47

VOTE : A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de retenir l'agence Ouest Aménagement 1 - pour la révision générale du PLU pour un montant de 19 900 €HT. Les tranches conditionnelles sont les suivantes :

- Evaluation environnementale = 875 €HT
- Exposition = 862.50 €HT

2 – pour la mise en compatibilité du PLU pour un montant de 3 150 € HT pour la tranche ferme et un montant de 937.50 €TH pour la tranche conditionnelle (évaluation environnementale)

Réf. 04 – Jury d'assise

En application de l'article 3 de l'arrêté n°153/2016/DRLP fixant le nombre des jurés devant composer la liste annuelle du jury criminel de la Cour d'Assise du département de la Vendée, le maire doit procéder publiquement au tirage au sort à partir de la liste électorale, d'un nombre triple de celui des jurés. Ce nombre triple est indiqué au tableau et c'est le seul à prendre en considération pour le tirage au sort.

M le maire procède au tirage au sort :

- Tiret Guy, 19 lotissement de la Basetière, né le 06 juin 1951
- Delrue épouse Waeters Nicole, La Baudrière née le 25 mars 1942
- Auverlot Vincent, 5 rue des Tamris, né le 23 mai 1981

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h44, M le Maire clos la séance

A Saint Julien des Landes, le 11 Mai 2016.

**Le Maire
Joël BRET**

